



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 18 mars 2026

Objet : Question parlementaire n° 3657 du 13 février 2026 de Monsieur le Député Georges Engel et de Monsieur le Député Dan Biancalana concernant « Réforme de l'adresse de référence et application de la loi ».

Madame la Ministre,

En date du 13 février 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre des Affaires intérieures.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Georges Engel et Monsieur le Député Dan Biancalana.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Famille, des Solidarités, du
Vivre ensemble et de l'Accueil

(s.) Max HAHN